

Pour en savoir plus sur... ...Les Tiers Lieux

*Document de synthèse réalisé à partir du Manifeste des Tiers Lieux Open Source
ouvrage collectif réalisé au sein de la communauté francophone des Tiers Lieux Open source*

Espace de travail partagé (co-working), FabLab (Fabric Laboratory), Espace Régionaux d'Informatique Citoyens... autant d'initiatives qui apparaissent sur les territoires et que l'on peut regrouper sous la notion de Tiers Lieux.

De manière générique, pour poser une définition rapide, nous pouvons dire que les Tiers Lieux sont destinés à être des espaces physiques ou virtuels de rencontres entre personnes et compétences variées qui n'ont pas forcément vocation à se croiser.

Ils proposent une offre de services reposant sur deux leviers :

- l'accès à une infrastructure permettant de travailler de manière mobile et dans un contexte propice aux interactions sociales
- l'animation du Tiers Lieux afin de mettre en relation les compétences, les ressources et les volontés de chacun au sein du collectif.

C'est la multiplication, la diversité et la modularité des services accessibles qui donnent au Tiers Lieux sa spécificité.

Mais le Tiers Lieux ne se résume pas à ces exemples au périmètre défini et à ces deux leviers. Sa compréhension renvoie à des notions subtiles et multiples dont nous vous proposons une lecture à partir d'extractions 100 % issues du manifeste des Tiers Lieux.

Des offres de formation, d'accompagnement, de conception ou de production sont également proposées, tout comme la mise à disposition d'équipements ou l'accès exclusif à un bien, qu'il s'agisse de machine ou d'espace de travail. Pour favoriser l'identification du tiers Lieux, certains privilégient une approche par secteur : l'activité est développée sur un terrain bien identifié tel que la science, l'entrepreneuriat, l'industrie, l'écologie, l'urbanisme ou la culture, etc. Tandis que d'autres optent pour une approche trans-sectorielle afin de faire apparaître des transferts de connaissances entre des compétences pouvant s'avérer complémentaires.

Le Tiers Lieux est avant tout un projet politique

Les intentions des tiers lieux énoncées dans le manifeste sont :

Reconsidérer la manière dont se pense la création de valeurs, ouvrir de nouveaux champs.

Améliorer les conditions de vie des citoyens et dépasser les crises économiques et écologiques.

Qu'il soit question de gestion, de création, de production, de culture, de consommation, d'éducation, de famille, d'objets et de choses, le tiers lieux suggère une démarche de réappropriation de certains mécanismes sociaux. La notion de tiers lieux renvoie à ce processus d'appropriation.

Le Tiers Lieux est multiforme et multidisciplinaire

Le désenclavement des disciplines et des métiers génère une approche transdisciplinaire qui permet d'appréhender la totalité du cycle de vie d'un projet. Il devient possible, pour tout un chacun, de faire appel sur sa propre démarche à l'économie, à la science de l'ingénieur, au droit, à la sociologie, à l'informatique, à la stratégie, au management des systèmes d'information, à l'art, au design, à la comptabilité, à la finance, etc.

Le tiers lieux permet de mobiliser des ressources afin de faciliter le passage de l'intention à la concrétisation.

Le tiers lieux est un processus d'apprentissage mutuel.

Le Tiers Lieux est considéré comme un bien commun

Le Tiers-Lieu est un bien commun révélé, délimité, entretenu par et avec un collectif.

Autour du Tiers Lieux, il y a une culture qui vise à considérer le savoir comme un bien commun. Des individus s'appliquent à transmettre et à rendre reproductible leurs expériences. Ils présentent l'objet social comme d'autres présentent l'objet technique, dans des logiques open source.

Le tiers lieux ne se résume donc pas à son aspect matériel... les savoirs et les biens sont le patrimoine dont chacun peut disposer.

Mais le Tiers Lieux ne se résume pas non plus à son aspect immatériel... Par le tiers lieux, l'accès aux informations est couplé à l'accès à un espace d'application, il ne s'agit plus uniquement de savoirs mais également de faire, de transformer des savoirs en action en bas de chez soi.

Le Tiers Lieux est une démarche collective

Le Tiers Lieux ne repose pas forcément sur un projet collectif partagé et surtout pas sur un projet figé dans le temps. Il pose comme central le respect des singularités de chacun tout en préservant les intérêts de tous. Ce qui est commun c'est l'adhésion à un processus : le tiers lieux permet de mettre son travail en perspective, aussi bien sur le sens qu'il porte que sur la direction vers laquelle il tend.

Dans un tiers lieux, chacun est responsabilisé et impliqué dans la pérennisation du système, depuis sa place et intègre le collectif comme partie prenante dans ses activités.

Cela implique une attention toute particulière à la préservation d'un équilibre entre contribution et rétribution. Il est donc nécessaire de penser la posture d'animateur pour générer différents flux d'interactions entre les individus, entre les espaces, l'intérieur et l'extérieur, mais l'animation est la responsabilité de toutes et tous.

Le Tiers Lieux propose de nouvelles formes d'organisations économiques

Les services du Tiers-Lieu s'assemblent pour formaliser un environnement de consommation, de création, de production inédit que la manifeste qualifie de « véritable culture de la transition économique » sur le territoire.

Le Tiers Lieux agit sur un territoire et est territoire lui même

Sur un territoire identifié, le Tiers-Lieu est une interface ouverte et indépendante permettant l'interconnexion ainsi que le partage de biens et de savoirs. Au delà d'une structure instituée, le Tiers Lieux est une manière d'articuler les différentes ressources d'un territoire afin de générer de nouvelles valeurs, qu'il s'agisse territoire institué ou territoire projet.

Le Tiers Lieux est évolutif par nature

Outre un rapport transactionnel par la mise à disposition de biens et services, le Tiers Lieux développe une relation que l'on peut qualifier de transformationnel. C'est à dire que le Tiers Lieux donne une force de co-création à ses usagers. Ils sont associés dans le développement de la structure. Ils peuvent transformer les services du Tiers Lieux, en créer de nouveaux... Le Tiers Lieux est un espace d'exploration permanente. Il est par essence évolutif et changeant. Sa gouvernance est fluide, les règles se formulent à posteriori, dans un processus réflexif permanent.

Pour aller plus loin sur les Tiers Lieux et lire le manifeste dans son intégralité :

http://movilab.org/index.php?title=Le_manifeste_des_Tiers_Lieux

Rencontre Expériences et dynamiques des Tiers Lieux, première rencontre des acteurs et chercheurs, organisée par LaRuche co-working et micro-crèche, vendredi 14 mars 2014, 14h au 28 bd National 13001 Marseille.